

Agréste

Données

Midi-Pyrénées

Numéro 73 - juin 2013



recensement
agricole
2010

Midi-Pyrénées est la première région de France métropolitaine pour les surfaces agricoles biologiques. Les agriculteurs convertis à l'agriculture biologique sont plus jeunes et ont un meilleur niveau de formation que ceux qui exploitent en conventionnel. Les fourrages constituent la première production biologique de la région devant celles de céréales et oléagineux puis celles de fruits, légumes et vins. Les exploitations engagées en AB diversifient plus volontiers leurs activités. Elles transforment plus largement les produits de leur exploitation et sont adeptes de la vente directe. Ces activités complémentaires permettent d'occuper plus de main-d'œuvre.



Le Bio gagne du terrain

Forte progression de l'agriculture biologique (AB) en Midi-Pyrénées

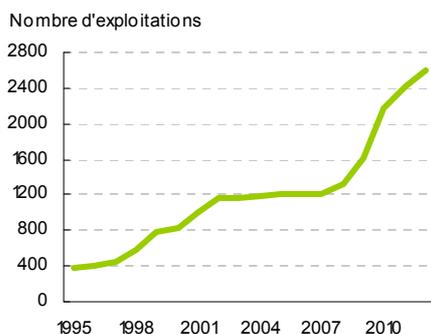
En 2011, Midi-Pyrénées est la première région pour la superficie engagée en AB et en troisième position pour le nombre d'exploitations (2 428) légèrement en dessous de Rhône-Alpes et de Languedoc-Roussillon. Fin 2011, 5 % des exploitations de la région ont une production AB contre 4,5 % pour la France métropolitaine. Au cours des quinze dernières années, le nombre d'exploitations produisant en AB a fortement progressé dans toutes les régions françaises. La croissance amorcée en 1995 s'est poursuivie jusqu'en 2003 à la faveur des politiques de soutien à la conversion. La dynamique s'est tassée de 2003 à 2007,

pour reprendre à un rythme soutenu entre 2008 et 2010 puis ralentir en 2011. Ces deux dernières phases se traduisent par un tiers des surfaces engagées encore en conversion en 2011. La progression des surfaces AB, essentiellement due à celle des prairies, concerne tous les types de productions, notamment les cultures spéciales (légumes, fruits, vignes).

L'agriculture biologique s'est développée sur l'ensemble des territoires de Midi-Pyrénées, certains départements (Ariège, Gers) se montrant les plus dynamiques. Les surfaces AB sont très présentes dans les parcs naturels régionaux.

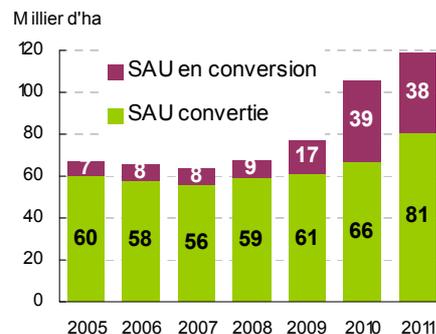
Les parcs caussenards (Causse du

2 500 exploitations Bio



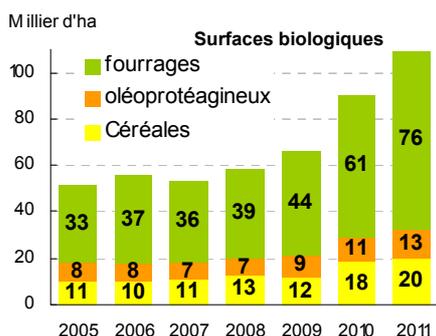
Source : Agence Bio - www.agencebio.org

Le tiers de la SAU Bio en conversion



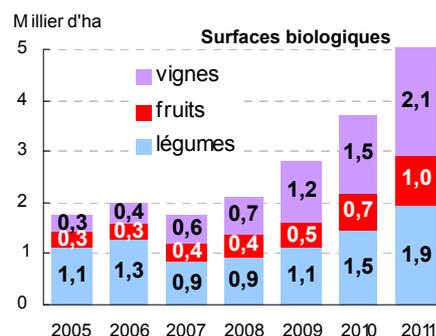
Source : Agence Bio - www.agencebio.org

Prédominance des fourrages



Source : Agence Bio - www.agencebio.org

Forte progression des vignobles Bio



Source : Agence Bio - www.agencebio.org

Quercy pour le Lot et Grands Causses en Aveyron) concentrent plus de la moitié des surfaces biologiques de ces départements. Quant aux parcs montagnards, ariégeois et tarnais (Haut-Languedoc), ils représentent respectivement 11 et 29 % du Tarn et de l'Ariège.

Le taux de pénétration de l'agriculture biologique est variable selon les productions. Il est élevé en cultures légumières avec plus de 10 % des surfaces engagées. Il atteint un peu plus de 6 % pour la vigne et près de 10 % pour les vergers. En revanche, en grandes cultures, il a peu évolué et se situe à 3 % de la sole de céréales et à 4 % des surfaces en oléagineux.

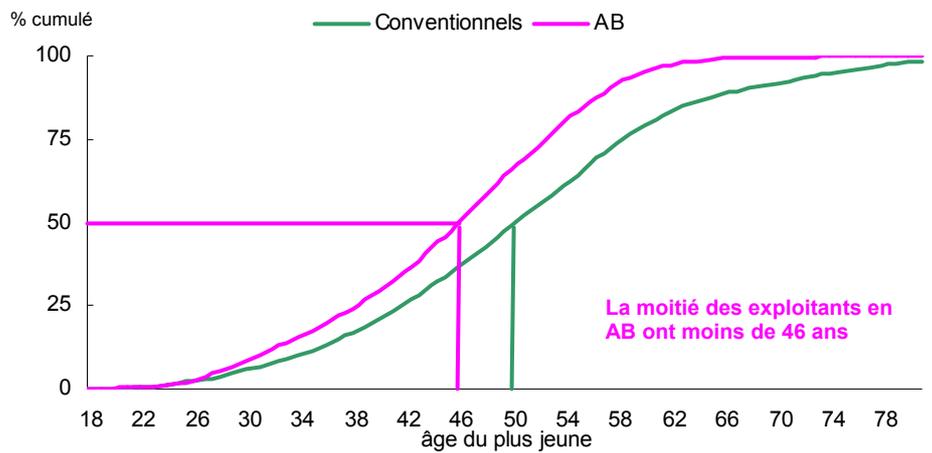
Dans les élevages, les volailles de chair affichent le meilleur taux de conversion au bio : 14 % sont labellisées. Suivent les brebis laitières (5,5 % labellisées), les chèvres (3,2 %), les brebis nourrices (2,4 %). Le cheptel bovin est peu concerné avec seulement 1,7 % des vaches nourrices et 1,3 % des vaches laitières qui ont le label AB.

La suite de l'étude utilise les données du Recensement de l'agriculture 2010

Des exploitants plus diplômés et plus jeunes

Les exploitants des fermes en AB sont dans l'ensemble plus jeunes que les autres. Leur moyenne d'âge est de 47 ans, cinq de moins que ceux qui sont à la tête d'exploitations conventionnelles. Les éleveurs AB sont encore plus jeunes : 44 ans en moyenne. Les disparités

Exploitants et coexploitants plus jeunes



Champ : ensemble des exploitations

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

départementales tiennent essentiellement à leur poids dans l'ensemble, plus ou moins élevé.

Si les exploitants en AB sont plus jeunes, la question de la succession se pose tout de même pour le tiers d'entre eux qui, en 2010, ont plus de 50 ans. Pour ces derniers, plus de deux sur trois déclarent ne pas connaître les modalités de leur succession à la tête de l'exploitation (ne savent pas ou sans successeur identifié en 2010). En l'occurrence, il n'y a pas de différence entre les fermes conventionnelles et celles en AB.

27 % des agriculteurs bio ont suivi une formation post bac soit générale, soit agricole. Cette part n'est que de 11 %

pour les conventionnels.

Il en est de même avec la formation continue : en 2010, 23 % des agriculteurs bio en ont suivi une au cours des douze mois précédents contre 9 % pour les conventionnels.

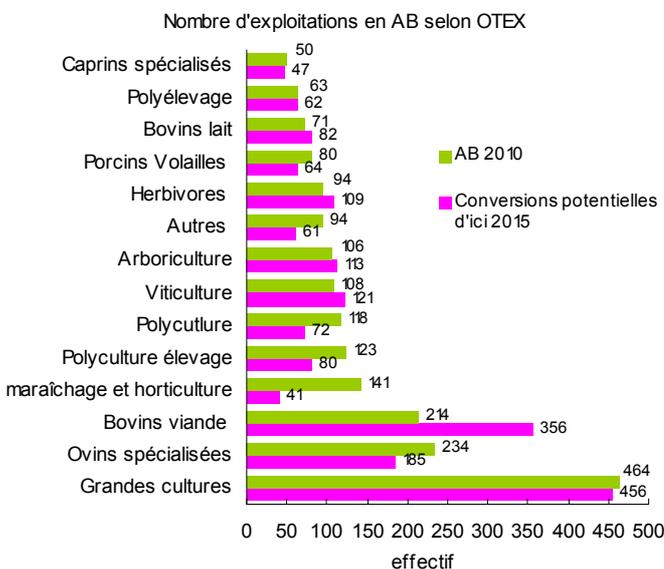
Ces différences sont en grande partie liées à la relative jeunesse des agriculteurs AB. Néanmoins, à âge comparable, elles restent importantes, les plus âgés ayant eux aussi un niveau d'études élevé.

Mais si les plus jeunes (moins de 40 ans) des agriculteurs AB ont majoritairement un bagage agricole, leurs aînés (plus de 50 ans) ont plutôt suivi un cursus de l'enseignement général.

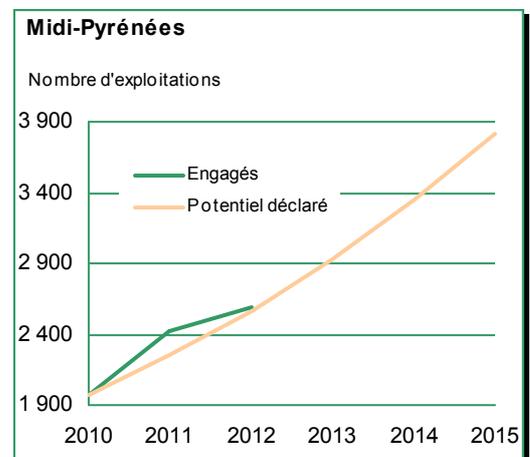
Quelle dynamique pour l'agriculture biologique Midi-Pyrénéenne ?

Les données du recensement agricole 2010 ont permis d'estimer le potentiel de développement de l'agriculture biologique à l'horizon 2015. Dans l'ensemble, le nombre de producteurs bio est susceptible de doubler d'ici 2015 notamment pour les orientations Grandes cultures, Viticulture et Arboriculture. La volonté de conversion à l'agriculture biologique pour les exploitations classées en Bovins viande dépasse largement le doublement des effectifs. Cependant, les dernières données de l'agence bio semblent plutôt confirmer un tassement de ce potentiel et une évolution en deçà de celle qui pouvait être attendue à partir des déclarations du recensement agricole, excepté dans le Gers qui se situe au niveau du potentiel.

Potentiel de conversion élevé en Bovins viande



Intentions optimistes de conversion à l'AB



Champ : Exploitations ayant une production AB ou prévoyant de se convertir d'ici 2015

Sources : Agreste - Recensement agricole 2010, Agence Bio - www.agencebio.org

Systèmes de production de l'agriculture biologique

Grandes cultures et élevage, le système prédominant des fermes biologiques

Les 484 exploitations ayant des grandes cultures biologiques et des élevages AB constituent le groupe dominant tant au niveau des effectifs : 25 % des exploitations AB de la région, que des surfaces : 41 % de la surface biologique. Ces exploitations sont classées dans les orientations Ovins (Otex 4810) pour le quart d'entre elles, Bovins viande pour un peu plus du cinquième et Polyculture-élevage pour un cinquième. Leur production biologique est essentiel-

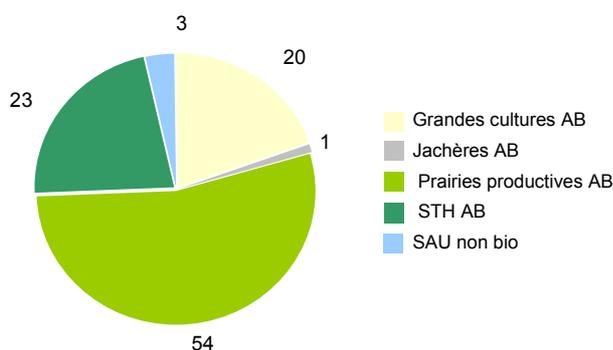
lement consacrée à la production de viandes bovine (une exploitation sur deux) et ovine (près d'une exploitation sur trois). Les productions laitières, qu'il s'agisse de lait de vache, de brebis ou de chèvre, en concernent plus d'une sur cinq. Ainsi, 42 exploitations produisent du lait biologique de vache et 72 produisent du lait biologique de brebis. Les exploitations spécialisées en Ovins lait ont les productions biologiques les plus diversifiées du groupe. Notamment,

la production de lait de brebis s'y accompagne de celle de viande ovine (agneaux).

La production biologique de volailles concerne 66 exploitations.

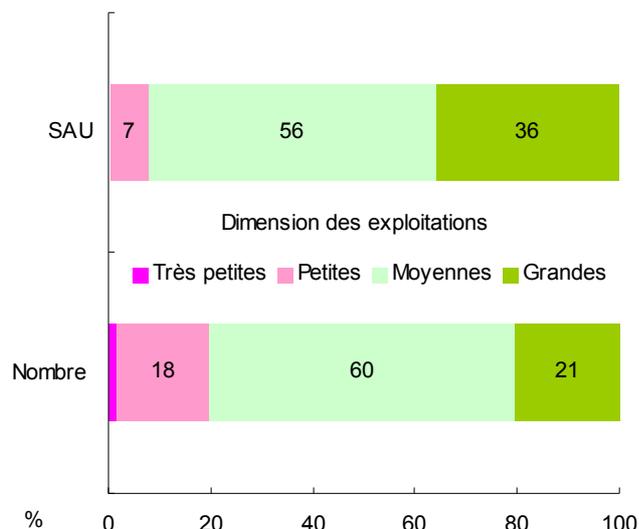
La SAU de ces exploitations se décompose en 3 % de surfaces non biologiques, 20 % de céréales biologiques et 77 % de prairies ou jachères biologiques. Les céréales permettent d'alimenter de façon autonome le cheptel AB.

97 % de la surface en AB



Champ : Exploitations produisant des grandes cultures en AB avec élevage AB

Des exploitations professionnelles



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Grandes cultures sans élevage, deuxième système de production biologique

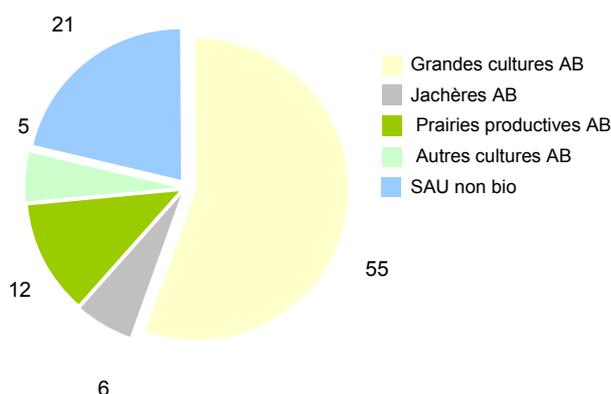
Au nombre de 420, les fermes sans élevage et ayant des grandes cultures biologiques représentent 21 % des exploitations engagées et 20 % de la surface biologique de la région. Dans ce groupe, huit exploitations sur dix sont spécialisées en Grandes cultures ou en Poly-

culture. La production de céréales, oléagineux et protéagineux biologiques se fait sur 55 % de la SAU de ce groupe.

Dans ces exploitations, les surfaces en légumes, fruits et vignes sont majoritairement conduites en mode convention-

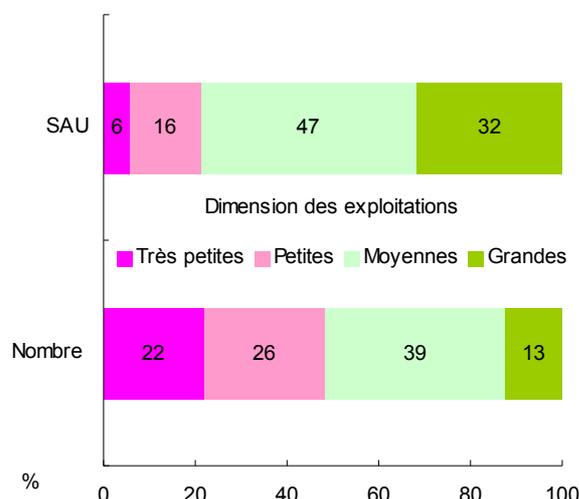
nel. En biologique, elles sont cultivées par respectivement 122, 43 et 31 exploitations et représentent 5 % de la SAU. Les surfaces en conventionnel, grandes cultures pour l'essentiel, occupent un cinquième de la SAU.

21 % de la SAU non convertie



Champ : Exploitations produisant des grandes cultures en AB sans élevage

Les petites exploitations occupent une plus grande place



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Grandes cultures et polyculture en AB avec élevage conventionnel, troisième système de production biologique

Les 365 exploitations qui ont des grandes cultures en AB et des élevages en conventionnel représentent 19 % des exploitations engagées et 20 % de leur SAU.

La SAU de ce groupe se répartit entre grandes cultures biologiques (30 %), prairies biologiques (50 %) et 20 % de grandes cultures ou prairies en conventionnel. Ces exploitations sont classées

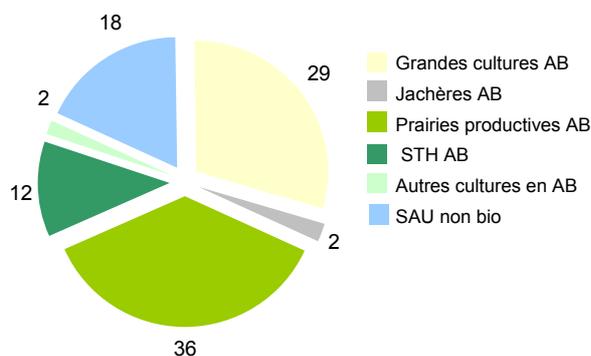
en Polyculture-élevage pour 28 % d'entre elles, en Grandes cultures pour 25 %, en Ovins pour 11 %, en Bovins lait ou viande pour 13 %.

Les productions animales non biologiques concernent essentiellement la production de viande bovine pour près de 40 % des exploitations, la production de viande ovine pour 23 %. Les productions de lait de vache et de lait de brebis sont

peu représentées.

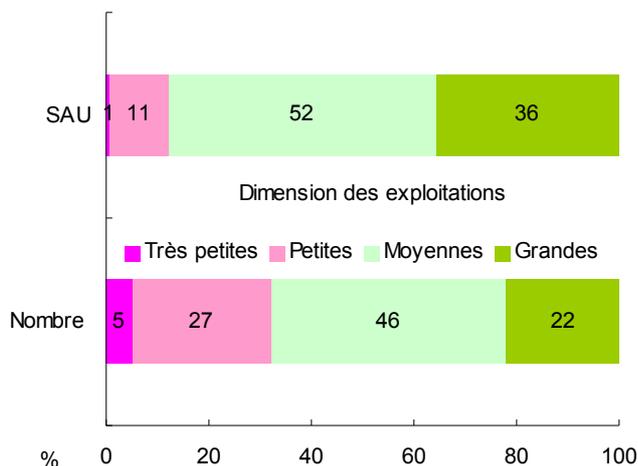
La conduite en AB de la majeure partie de la sole interrompt sur la non reconnaissance AB de l'atelier d'élevage. Il s'agit vraisemblablement d'exploitations en cours de conversion, celle des cultures étant la première étape en vue d'une conversion totale.

18 % de la SAU non convertie



Champ : Exploitations ayant des cultures en AB avec élevage en conventionnel

Exploitations professionnelles



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les exploitations spécialisées en fruits, légumes et viticulture, quatrième système de l'AB

Ce groupe rassemble 11 % des exploitations AB de la région et pèse peu dans la SAU biologique, 2 %.

Les 216 exploitations se répartissent dans les quatre types d'orientation de production : 59 viticulteurs, 55 en grandes cultures et polyculture, 46 maraîchers, 43 arboriculteurs et 13 moins spécialisés. De ce fait, leurs productions sont assez diversifiées. 55 % des surfaces

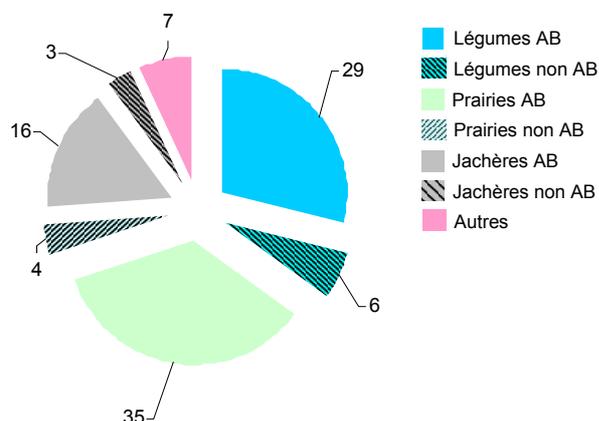
sont en AB. Les productions biologiques sont le vin, les légumes, les fruits ainsi que les fourrages sur 400 ha de prairies.

Producteurs de légumes

Dans ce groupe, les exploitations qui produisent des légumes biologiques consacrent 80 % de leurs surfaces à la production biologique, soit en légumes, soit en jachère, soit en prairies. Plus de

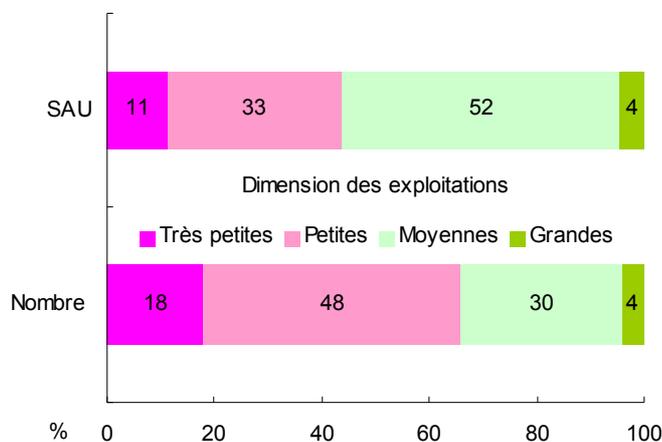
84 % des surfaces légumières sont en AB. Les exploitations spécialisées en maraîchage ne produisent quasiment que des légumes biologiques. Au total, une centaine d'exploitations produisent des légumes sur une surface moyenne d'un peu plus de 1 ha. Deux exploitations sur trois sont de petite dimension économique.

Un quart des superficies de légumes non bio



Champ : 46 exploitations maraîchères Bio

Des exploitations de petite dimension économique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

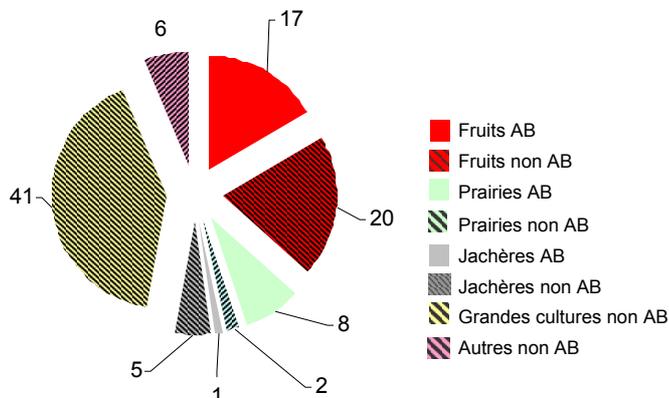
Producteurs de fruits

Les exploitations qui produisent des fruits ont 63 % de leur SAU en conventionnel. Les grandes cultures, qui occupent 41 % de leur sole, sont en

conventionnel. Les vergers font en moyenne 10 ha dont 4,5 pour la production de fruits labellisés AB. Les arboriculteurs se prémunissent contre les ris-

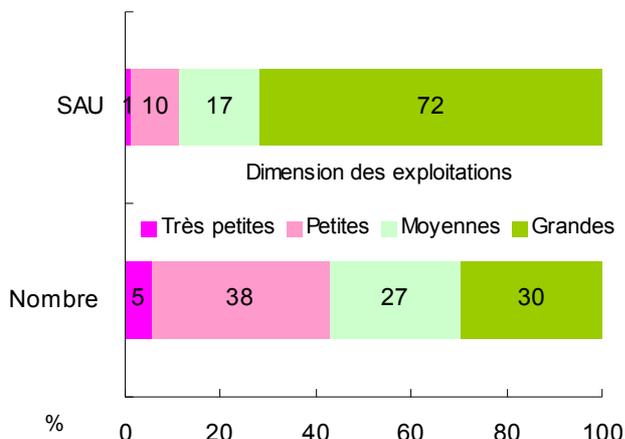
ques inhérents à la production de fruits biologiques en conservant une partie de leur production en système conventionnel.

Plus de la moitié du verger non bio



Champ : 43 arboriculteurs Bio

Des exploitations professionnelles



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

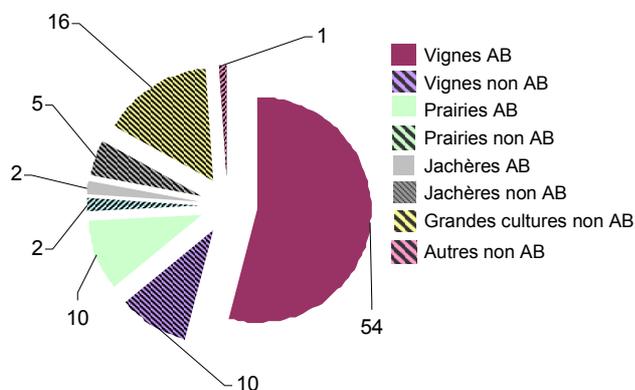
Viticulteurs

Pour ceux qui produisent du vin biologique, 44 % de la SAU n'est pas convertie. En revanche leur vigne l'est à plus de 80 %. La production non labellisée AB

de ces exploitations concerne principalement les céréales. Dans ce type d'exploitation, la conversion des vignes est presque totale. La surface moyenne en

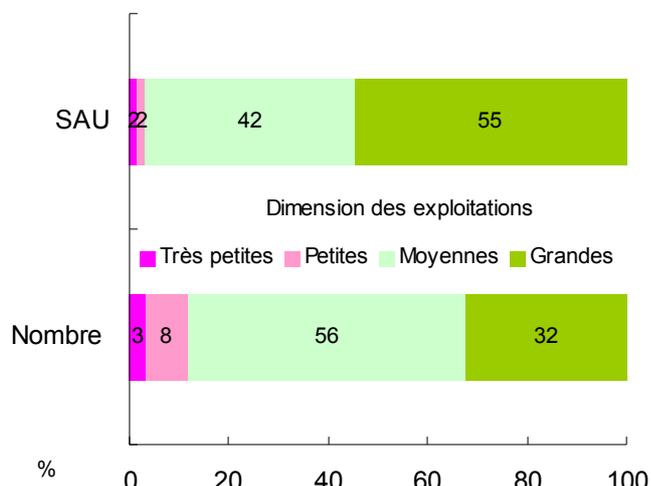
vigne est de 14,5 ha dont 12 en AB. De ce fait, le passage à terme à une production de vin exclusivement biologique est probable.

20 % du vignoble non converti



Champ : 59 viticulteurs Bio

Des exploitations professionnelles



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les systèmes en agriculture biologique

	Nombre d'exploitations		SAU des exploitations			Surface en AB		
	Effectif	%	Hectare	%	Moyenne	Hectare	%	Moyenne
Ensemble des exploitations en AB	1932	100	109 413	100	56	94 553	100	48
Grandes cultures AB sans élevage	420	22	25 468	23	64	20 098	20	48
Grandes cultures AB et élevage	849	44	64 647	58	77	58 865	61	70
dont élevage en AB	484	25	40 605	37	84	39 214	41	81
dont élevage conventionnel	365	19	24 041	22	84	19 651	20	81
Cultures spéciales AB	216	11	2 965	3	14	1 620	2	7
Elevages AB	295	15	14 563	13	49	13 392	14	45

Champ : Exploitations ayant une SAU Bio

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Plus de salariés dans les exploitations AB grâce aux activités de diversification et à la vente directe

Les exploitations converties en AB fournissent en moyenne plus de travail que les conventionnelles.

Cette différence est due essentiellement à leur plus forte implication dans des activités complémentaires à celle de production agricole et dans la vente via les circuits courts de commercialisation. Pour les exploitations classées en Grandes cultures, ces activités génèrent en moyenne 0,8 UTA. Dans les exploita-

tions déjà fortement utilisatrices de main-d'œuvre comme l'arboriculture, la viticulture ou le maraîchage, l'augmentation est de l'ordre de 0,5 UTA par exploitation.

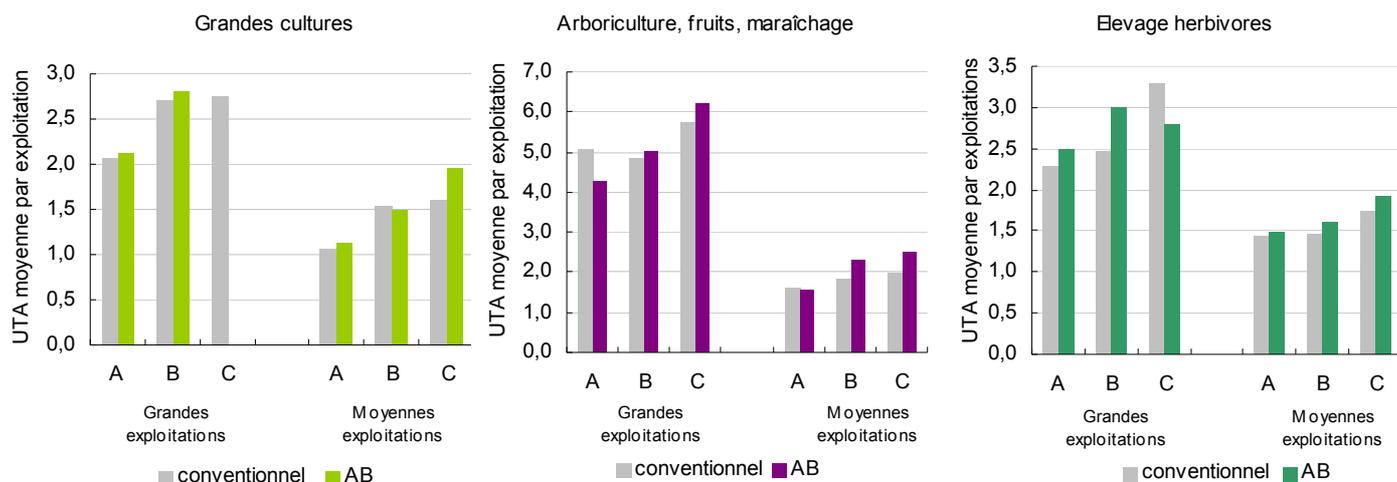
Dans les élevages bovins, ovins ou caprins, le mode de production biologique implique un travail supplémentaire, même en l'absence de vente directe ou d'activité de diversification.

Les exploitations en agriculture biologi-

que emploient plus de salariés notamment pour les exploitations des orientations de Polyculture-élevage, Grandes cultures, Elevages d'herbivores spécialisés et pour les exploitations qui embauchent le plus de salariés tels que les arboriculteurs, viticulteurs et maraîchers. La proportion de salariés est identique pour les éleveurs hors sol, qu'ils soient ou non convertis à l'agriculture biologique.

La diversification, source de travail supplémentaire

Effectif moyen (en équivalent temps plein) par exploitation selon l'orientation de production



Champ : exploitations de l'orientation Grandes cultures

Champ : exploitations des orientations Arboriculture, Maraîchage et Horticulture

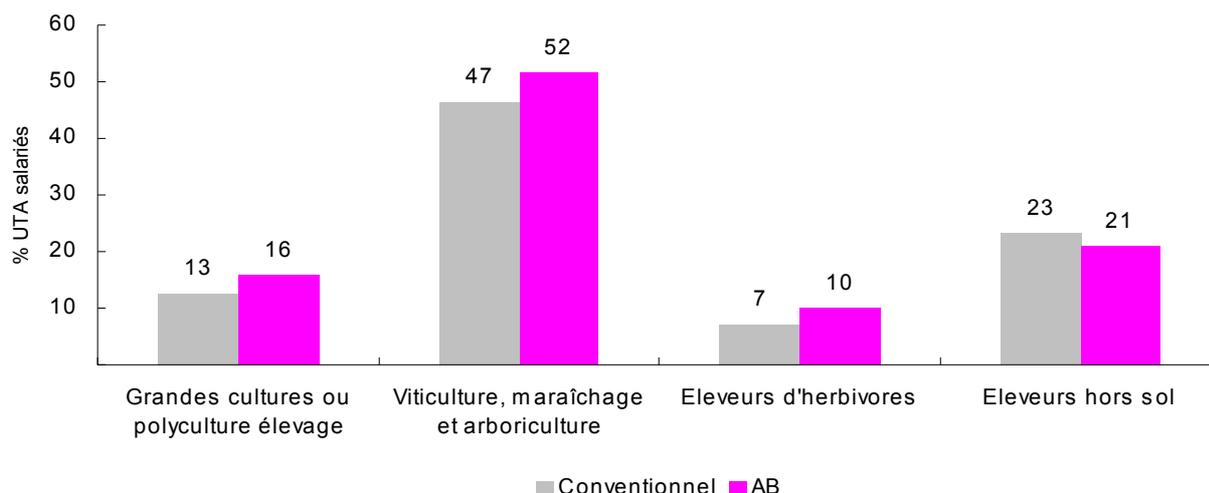
Champ : exploitations des orientations Bovins viande, lait, mixte, Ovins et autres herbivores

A : n'utilisant pas les circuits courts de commercialisation / sans diversification
 B : utilisant les circuits courts de commercialisation / sans diversification
 C : utilisant les circuits courts de commercialisation / avec diversification

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Plus de travail salarié en AB

Part des salariés (en équivalent temps plein) selon l'orientation de production (%)



Champ : Ensemble des exploitations

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Vente directe et transformation à la ferme plus répandues dans les exploitations Bio

Les exploitants AB de la région commercialisent plus fréquemment leurs produits via les circuits courts. Une ferme AB sur deux commercialise au moins un produit en circuits courts.

Parmi celles qui font de la vente directe ou en circuit court, près de la moitié réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaire grâce à ce mode de commercialisation.

Le mode de commercialisation est très lié aux produits et au niveau d'organisation de la filière biologique.

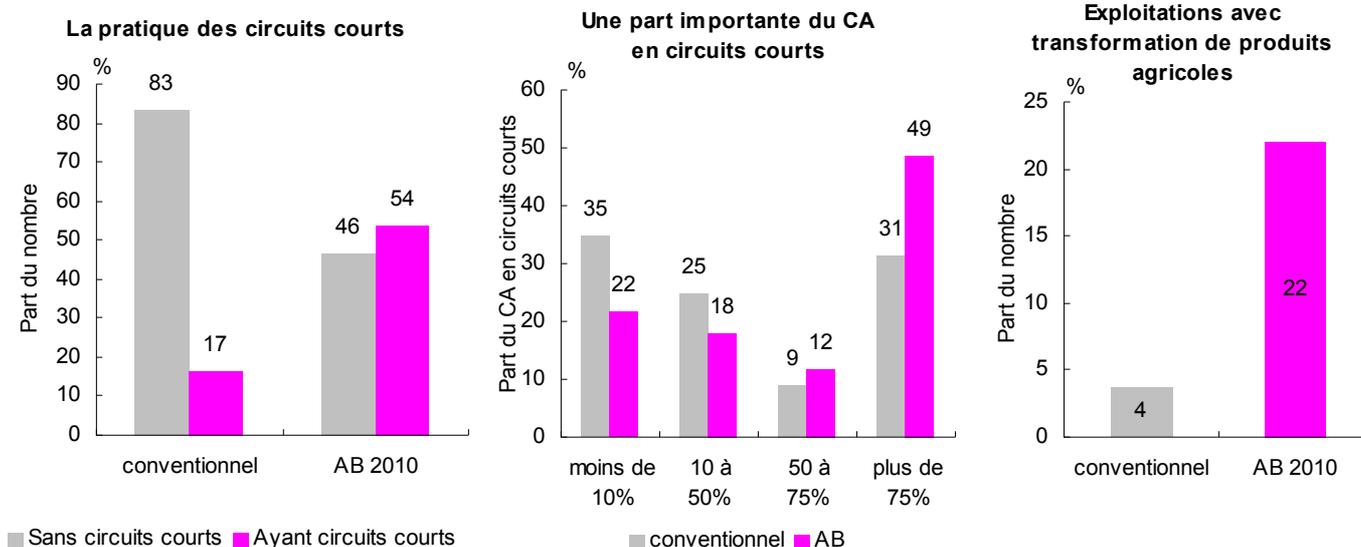
La vente directe des fruits et légumes biologiques est très pratiquée. Ainsi, 86 % des exploitations maraîchères commercialisent en circuits courts (le

plus souvent en vente directe à la ferme ou sur les marchés). Les producteurs de fruits biologiques sont moins adeptes de la commercialisation en circuit court : 53 % d'entre eux, seulement. En effet, la filière fruits biologiques est plus structurée et favorise les écoulements en circuit long.

En grandes cultures, très peu d'exploitations commercialisent leurs produits en circuit court. L'organisation de la filière y est très forte, les coopératives sont bien présentes. De plus, ce genre de production doit passer, la plupart du temps, par des étapes de transformation à échelle industrielle avant d'être proposée au consommateur.

En production animale biologique, les circuits courts sont utilisés par près de 60 % des aviculteurs et par 10 % des producteurs de viandes bovine et ovine. La transformation des produits à la ferme est plus pratiquée dans les exploitations AB que dans les fermes conventionnelles. Elle concerne 35 % des producteurs de fruits biologiques et la moitié des producteurs de légumes. Elle est moins fréquente chez les producteurs de lait et de viande biologique, de l'ordre de 18 % d'entre eux. Elle est plus marginale chez les producteurs de céréales biologiques : moins d'un sur dix.

Circuits courts et transformation de produits plus répandus en AB



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les productions biologiques dans les coopératives agricoles de la région

Pour la campagne 2011-2012, la collecte de céréales, d'oléagineux et de protéagineux biologiques par les coopératives de Midi-Pyrénées est d'environ 57 600 tonnes, ce qui représente une augmentation de plus de 150 % par rapport à la campagne 2007-2008 (23 000 tonnes avaient été récoltées).

Les coopératives de fruits et légumes régionales dont principalement les coopératives adhérentes à l'UDC Blue Whale (82) ont produit près de 1 500 tonnes de pommes bio en 2011 et prévoient d'atteindre 4 000 tonnes en 2016. 400 tonnes de kiwi bio sont commercialisées par les coopératives régionales.

Autres tonnages en bio : 625 tonnes de lentilles et 200 tonnes de pois chiche.

En 2010, la coopérative 3A (31) a collecté environ 2,5 millions de litres de lait bio. Sodiaal a également réalisé une collecte de lait bio au niveau régional en Tarn-et-Garonne et Aveyron.

La coopérative Les Bergers du Larzac (12) a collecté près de 500 000 litres de lait bio issu de la filière ovine. Ce lait est transformé en une quinzaine de fromages biologiques.

En 2011, neuf coopératives regroupant 285 associés coopérateurs ont valorisé 499 gros bovins et 595 veaux et broutards, 2 787 agnelets, 3 991 agneaux sous la mère et 3 001 brebis de réforme, provenant d'exploitations biologiques.

Source : FRC2A

Définitions

Exploitation agricole : unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux) et de gestion courante indépendante.

Exploitation AB : exploitation ayant une production agricole certifiée AB ou une surface en conversion.

Superficie agricole utilisée : superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

Dimension économique des exploitations : afin de déterminer la dimension économique des exploitations, il est nécessaire de sommer toutes les productions présentes. Ceci est possible en affectant à chaque surface et cheptel un coefficient représentant le potentiel de production unitaire. Les exploitations sont classées dans 3 groupes selon leur production brute standard (PBS). Les petites exploitations ont une PBS inférieure à 25 000€, les exploitations moyennes entre 25 000 et 100 000€ et les grandes, 100 000€ ou plus.

La Production Brute Standard (PBS) : n'a pas pour vocation de mesurer un résultat économique. Elle constitue un indicateur du potentiel de production d'une exploitation hors subvention.

Orientation technico-économique (Otex) : La PBS permet de classer les exploitations selon leur spécialisation. Une exploitation est spécialisée dans une catégorie de production si celle-ci contribue, pour 66 % au moins, à sa PBS totale.

Unité de travail annuel : mesure en équivalent temps plein du volume de travail fourni par les chefs d'exploitations et coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.

Circuits courts : mode de commercialisation des produits de l'exploitation soit par vente directe entre le producteur et le consommateur, soit par vente indirecte c'est à dire avec un intermédiaire unique entre le producteur et le consommateur.



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative - Bât. E
Bd Armand Duportal
31074 TOULOUSE cédex
Mél : donnees-agreste.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Directeur régional par intérim : Bruno LION
Directeur de la publication par intérim : Jean-Pierre CASSAGNE
Rédactrice en chef : Dominique AYMARD
Rédaction : Jean-Pierre CASSAGNE
Composition : Dany GAYRAUD
Impression : SSP Toulouse
Dépôt légal : à parution ISSN n° 1958-1475

Prix : 4€50
© Agreste 2013